



POLITIQUE RSE



BOAD

BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

ODD : Objectifs du Développement Durable



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

La responsabilité sociétale des entreprises ou RSE désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire, des enjeux, sociaux et éthiques dans leurs activités. Les activités des entreprises sont ici entendues au sens large : activités économiques, interactions internes (salariés, dirigeants, actionnaires) et externes (fournisseurs, clients, autres).

ISO 26000

L'ISO 26000 est l'unique norme internationale qui vise à fournir aux organisations les lignes directrices de la responsabilité sociétale.

ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissent 17 priorités pour un développement socialement équitable sûr, d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif et prévisible à horizon 2030.

MATÉRIALITÉ

La matérialité vise à établir une hiérarchie pertinente des enjeux d'une stratégie de développement durable, en regard des priorités d'une entreprise ou autre type d'organisation ainsi que des attentes des diverses parties prenantes.



ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE LA BOAD

ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

CREER DE LA VALEUR SOUTENABLE POUR TOUTE LA SOUS-REGION

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) accompagne la mise en œuvre des programmes d'investissements des Etats membres de l'UEMOA en mettant à leur disposition des financements adaptés à leurs besoins de développement économique et social et d'émergence.

La BOAD s'acquitte de cette mission en participant aux financements de projets de lutte contre la pauvreté, de mise en place d'infrastructures de transports (routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire), d'appui au développement en milieu rural, d'accès à l'eau et à l'électricité, d'appui au secteur privé de sécurité alimentaire et de lutte contre les effets du changement climatique.

Par ses interventions, la BOAD s'engage à faire reculer la pauvreté et à améliorer la qualité de vie et le quotidien des populations de la sous-région.

Les missions de notre Institution sont intrinsèquement liées aux exigences du développement durable, et sont pleinement intégrées dans une démarche vertueuse et responsable dans le cadre du financement des projets de développement.

Nous conjugons nos efforts à ceux des Etats membres conformément aux objectifs du développement Durable (ODD) et veillons à concilier la préservation de l'environnement et l'équité sociale en harmonie avec nos impératifs financiers et économiques.

Notre approche stratégique comporte des réponses aux attentes économiques, éthiques, sociales et environnementales qui sont prises en compte dans la conduite de nos opérations, dans le cadre de nos modalités d'interventions socialement responsables.

Notre engagement se structure en cinq (5) piliers comprenant :

- i) l'approfondissement d'une gouvernance responsable dans la conduite de nos activités,
- ii) une contribution renforcée au respect des droits de l'homme et au développement des territoires,
- iii) une participation active et directe à la lutte contre les changements climatiques par la réduction de nos impacts environnementaux,
- iv) la réaffirmation du respect que nous avons pour nos clients et nos fournisseurs, en prenant soin de diffuser de façon graduelle auprès d'eux et de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, les principes forts de notre approche sociétale,
- v) le développement de notre capital humain tant sur l'amélioration continue des conditions et du cadre de travail, que sur le renforcement des capacités et la montée en compétence et en responsabilité.

31 domaines d'actions ont été identifiés sur les cinq (5) piliers sus évoqués, conformément à la norme ISO 26 000 en vue d'aboutir dans les cinq (5) années à venir, à une responsabilité sociétale qui sera le levier d'une performance durable et reconnue de nos financements. Nous nous engageons résolument à être une Institution socialement responsable et un acteur important de la création d'une valeur soutenable pour toute la sous-région.

CHRISTIAN ADOVELANDE

Président de la BOAD



www.boad.org

ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

LE PRÉSENT DOCUMENT DÉCRIT LA POLITIQUE RSE DE LA BOAD.

Afin de construire cette politique, deux tâches importantes ont été menées à bien en amont : d'une part l'évaluation de la maturité RSE de la Banque selon les exigences de la norme ISO 26 000, telle que déclinée par le label Lucie, d'autre part, l'identification des thématiques de la RSE qui sont prioritaires pour la Banque et pour ses parties prenantes.

L'approche choisie se décline en deux volets : une politique et une stratégie. Ces notions fonctionnent de manière complémentaire et permettent de concilier une vision d'ensemble de long terme et une plus concrète, de court et moyen termes.

- **La politique est constante dans le temps.** Elle permet de décomposer la RSE en piliers et en domaines d'actions et ainsi d'avoir une vision organisée des sujets sur lesquels la Banque agit au titre de la RSE. Certains domaines d'action sont déjà pris en compte depuis longtemps et d'autres doivent l'être à plus ou moins court terme.
- **La Stratégie RSE correspond à un plan d'action de 5 ans** qui fait partie intégrante de la stratégie globale de la Banque. Elle présente les actions et projets concrets que l'institution va mettre en œuvre entre 2020 et 2024. Elle inclut, implicitement, des façons de faire existantes qu'il suffit de perpétuer parce que leur niveau de maturité RSE est bon. Elle présente explicitement, en revanche, tous les projets nouveaux sur lesquels des avancées sont attendues.

La structure de la politique RSE de la BOAD

L'ambition de la BOAD est de créer de la valeur soutenable pour toute la sous-région. Pour ce faire, la politique RSE s'appuie sur cinq piliers.

Le premier pilier est celui de la Gouvernance qui a pour but d'intégrer la RSE dans la stratégie de la BOAD et dans toutes ses activités en suivant les exigences de l'ISO 26 000 et en contribuant aux ODD.

Le second correspond aux enjeux liés aux **Territoires et Droits de l'Homme**. Il vise à contribuer au développement des territoires en dialoguant avec les parties prenantes et en veillant au respect des Droits de l'Homme.

Le troisième pilier est dédié à l'**Environnement** et vise à contribuer à la lutte contre le changement climatique dans les projets financés tout en réduisant l'impact environnemental de la BOAD grâce à un système de management efficace.

Le quatrième pilier est celui des **Clients et Partenaires**. Il a pour but de prendre en compte les attentes des clients et fournisseurs de la BOAD mais aussi de promouvoir en parallèle la RSE dans leurs pratiques, par des exigences croissantes.

Enfin, le dernier pilier est consacré au **Capital humain** et a pour but d'entretenir et d'améliorer l'environnement de travail au sein de la BOAD en permettant à tous de développer leurs compétences.

Ce document présente ces 5 piliers de la politique RSE de la BOAD et les 31 domaines d'actions sur lesquels la Banque peut agir au titre de la RSE.



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

La gouvernance est un des piliers majeur de la politique RSE. Elle doit montrer que les dirigeants mettent en œuvre les principes du développement durable à tous les niveaux dans leur structure.

La prise en compte, au sein du comité de direction et du conseil d'administration, des questions sociales et environnementales, est, en effet, cruciale. Sans cela, les entreprises n'ont pas les marges de manœuvre suffisantes pour traiter ces questions.

Il est, par ailleurs, difficile pour une organisation, de réussir la mise en œuvre de la RSE sans l'engagement de ses dirigeants.

C'est pourquoi la BOAD, au titre de sa gouvernance responsable, a décidé de :

- intégrer les exigences de l'ISO 26 000 et la contribution aux ODD dans sa stratégie,
- apporter une attention particulière à la prise en compte de l'éthique dans ses décisions,
- gérer tous ses risques opérationnels avec le souci de les réduire au maximum,
- s'assurer que toute l'organisation adopte ces mêmes principes.

Intégration de la RSE dans la stratégie de la BOAD et dans toutes ses activités en suivant les exigences de l'ISO 26 000 et en contribuant aux ODD

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Intégration stratégique de la RSE	1. Intégrer la RSE et les ODD dans la stratégie, la mission et la réflexion éthique professionnelle de la BOAD	Il s'agit ici pour la BOAD d'identifier ses enjeux RSE prioritaires au regard de l'ISO 26 000 et des Objectifs de Développement Durable afin de les intégrer dans son plan stratégique, sa raison d'être (politiques, statut...) et dans ses pratiques professionnelles
Maitrise et Pilotage des risques	2. Maitriser et piloter les risques opérationnels sur le plan économique social et environnemental	Identifier, mesurer et suivre l'ensemble des risques opérationnels (finance, cœur de métier, technique, conformité) ainsi que les risques d'impacts des projets financés sur le plan environnemental (biodiversité, milieux naturels...) et social (salariés, partenaires, populations locales...).
Appropriation des enjeux	3. Contribuer à l'appropriation/intégration des enjeux RSE par les instances de gouvernance	Mettre en place un plan, des outils et des supports de communication adaptés aux différentes parties prenantes. Appliquer ainsi le principe de redevabilité.
Transparence et dialogue	4. Viser la transparence dans la communication et le dialogue avec les parties prenantes	Mettre en place un plan, des outils et des supports de communication adaptés aux besoins et au niveau d'information de ses parties prenantes et ainsi appliquer le principe de redevabilité.



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

La vocation de la BOAD est d'œuvrer sans relâche au développement socio-économique des 8 pays de la sous-région.

Ainsi, par définition, la BOAD fait œuvre de développement durable.

Afin de parfaire son action, elle inscrit, cependant des exigences complémentaires dans ses modes opératoires, dans le cadre de la présente politique.

La Banque engage ainsi tous ses efforts pour que, dans le cadre de son action, les droits de l'homme soient respectés à tous les niveaux et que les projets financés prennent en compte la protection de l'environnement.

Le développement économique, facteur de progrès social est donc nécessaire mais pas suffisant, il doit se concevoir dans un cadre respectueux de l'être humain et de la nature.

- Contribuer au développement des territoires (droits fondamentaux, préservation de la nature, prospérité collective et individuelle) en dialoguant avec les parties prenantes
- Accorder dans ce cadre une attention particulière aux questions environnementales, les dimensions économiques et sociales étant à la base de notre existence même

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Droits des populations	5. Assurer le respect des droits des populations dans le cadre des interventions et des projets financés par la BOAD	Dans le cadre des activités de la Banque et des projets financés, garantir la non-violation « des droits inhérents à la nature de l'homme (...) sans aucune discrimination de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation pour quelque motif que ce soit ».
Indemnisation des parties prenantes	6. Contribuer au renforcement des mécanismes d'indemnisation des parties prenantes	Veiller autant que possible à la mise en place de mécanismes d'indemnisation économique pour les dommages causés aux parties prenantes dans le cadre des projets financés.
Développement de l'économie formelle	7. Favoriser le développement de l'économie formelle partout où c'est possible	Contribuer à créer un cadre propice à l'essor de l'économie formelle : avoir une politique favorable aux micro-entrepreneurs-TPE-PME et à leur compétitivité, simplifier les démarches administratives, faciliter l'accès aux financements et crédits. Contribuer à faire évoluer le cadre institutionnel (droit du commerce, réglementation pour faciliter l'accès au crédit, enregistrement des entreprises commerciales et des biens immobiliers, procédures de création d'une entreprise formelle...)



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Protection des données personnelles	8. Assurer la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes	Etablir et appliquer des règles relatives au respect de la confidentialité des données et des informations et à la conservation-sécurisation des données des parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, partenaires...) Veiller à recueillir systématiquement les autorisations pour conserver les données de tiers et leur donner un droit d'accès, de modification ou suppression de leurs données.
Evaluation de l'impact socio-économique	9. Evaluer et piloter l'impact socio-économique des projets financés par la BOAD dans la sous-région	Mesurer l'impact des projets financés en termes de création de richesse et d'emplois afin de quantifier la contribution de la Banque au PIB et aux emplois des Etats de l'UEMOA.
Production et diffusion de savoir	10. Contribuer à la production et à la diffusion de savoir sur les enjeux RSE et les ODD.	Produire et diffuser largement des études d'analyse et de prospective sur les enjeux RSE et les ODD pour accompagner les Etats de l'UEMOA dans leurs réflexions, pour définir les grandes orientations politiques et pour mettre à disposition des parties prenantes (en particulier les chercheurs et universitaires) des données et statistiques non confidentielles permettant d'alimenter leurs recherches et études.
Mécénat aligné sur les ODD	11. Mettre en œuvre une démarche de mécénat structurée et alignée sur les ODD	Définir une stratégie de mécénat structurée, cohérente, efficace et à fort impact : cela consiste à identifier et soutenir financièrement et humainement (mécénat de compétences) des actions phare liées aux besoins essentiels des populations.
Education des femmes	12. Promouvoir l'éducation des femmes dans la sous-région	Œuvrer pour l'éducation des filles et des femmes : à promouvoir cette cause par tout type d'actions (communication, développement de partenariats, soutien de programmes spécifiques) et intégrer cet enjeu dans les projets financés.
Agriculture et sécurité alimentaire	13. Contribuer à la transformation des modèles agricoles et à la sécurité alimentaire dans la sous-région	Œuvrer pour accompagner la transformation des modèles agricoles et contribuer à la sécurité alimentaire dans la sous-région : promouvoir cette cause par tout type d'actions (communication, développement de partenariats, soutien de programmes spécifiques...) et intégrer cet enjeu dans les projets financés.



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

La prise en compte des enjeux environnementaux dans toutes les activités humaines n'est donc plus une option, tant les défis auxquels nous sommes confrontés sont grands : réchauffement du climat, régression inquiétante de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles...

Dans le cadre de sa politique RSE et relativement à la question environnementale, la BOAD s'est donc fixée deux objectifs stratégiques :

- montrer l'exemple : les impacts environnementaux de la Banque (empreinte numérique, consommation d'énergie, gestion des déchets...), doivent être réduits à leur niveau minimum.
- inciter les parties prenantes : la vocation de la BOAD est de financer des grands projets qui ont des impacts importants sur l'environnement. L'institution se montrera donc de plus en plus incitative et exigeante à l'égard de ses partenaires pour qu'ils s'engagent dans la même voie.

- En lien avec le pilier précédent, contribuer à la lutte contre le changement climatique dans les projets que nous finançons
- Réduire sans cesse nos propres impacts environnementaux grâce à un système de management efficace.

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Réduction de l'empreinte environnementale	14. Evaluer et réduire son empreinte environnementale (émissions carbone, eau, déchets)	Mesurer en interne les impacts des activités à travers les consommations (eau, papier, équipements, fournitures et les rejets d'émissions de gaz à effet de serre, déchets plastiques, organiques, papiers, métaux) Mettre en place des actions pour réduire le gaspillage et valoriser les déchets (réutilisation, réparations...)
Neutralité carbone des activités	15. Viser la neutralité carbone des activités de la BOAD pour lutter contre le changement climatique	Mesurer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble des activités directes et mettre en place des actions pour les réduire (réduire par exemple les déplacements en avion ou quand cela n'est pas possible de les compenser (financer par exemple des programmes de reforestations).
Gestion et valorisation des déchets	16. Viser l'exemplarité dans la gestion des déchets de la BOAD et contribuer à la mise en place de filières de valorisation	Montrer l'exemple par la mise en place d'une démarche ambitieuse de valorisation des déchets (expérimentation de solutions en interne, développement avec les collectivités locales de nouvelles filières d'économie circulaire).
Responsabilité des projets financés	17. Améliorer la Responsabilité des projets financés en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et l'atteinte des ODD	Intégrer les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (dans la conception des projets, dans les critères de sélection de ceux-ci et dans l'évaluation des impacts des projets financés).
Leader de la finance climat	18. Être leader de la finance climat dans la sous-région	Développer les financements et les projets visant à préparer la sous-région au changement climatique.



CLIENTS ET PARTENAIRES

ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

La RSE ne limite pas ses exigences à la protection de l'environnement, elle entend que l'éthique soit la pierre angulaire de toutes les pratiques en entreprise.

Ainsi, le respect des bénéficiaires, partenaires et fournisseurs fait partie intégrante d'une politique RSE complète.

Nous nous engageons ainsi, au titre de la relation avec nos bénéficiaires comme avec nos fournisseurs à :

- lutter sans relâche contre toute forme de corruption ainsi que contre toute pratique délictueuse des affaires : plagiat, contrefaçon, dumping, ...
- faire en sorte que nos engagements contractuels soient équitables,
- respecter tous nos engagements,
- prendre en compte les attentes des partenaires, bénéficiaires, fournisseurs et notamment gérer avec diligence les réclamations et litiges,
- être vigilant afin de ne pas travailler avec des partenaires peu scrupuleux et indélicats,
- promouvoir la RSE dans toute notre sphère d'influence.

- Prendre en compte les attentes de nos clients et partenaires
- Promouvoir la RSE chez eux avec des exigences croissantes

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Lutte contre la corruption	19. Lutter contre la corruption active ou passive, les conflits d'intérêt, les paiements illicites et le blanchiment d'argent	<p>Etablir des procédures à l'égard des risques de corruption, de conflits d'intérêt, de paiements illicites (modes de paiements non conventionnels ou illégaux), de blanchiment.</p> <p>Mettre en place des actions pour réduire et traiter les incidents (dispositif de dénonciation, protection des lanceurs d'alertes, sanctions) .</p> <p>Définir des règles d'éthique professionnelle (code de déontologie, politiques relatives aux avantages et cadeaux consentis aux collaborateurs).</p> <p>Faire preuve de transparence, de loyauté et d'intégrité dans les relations avec les partenaires et concurrents</p>
Promotion externe de la RSE	20. Promouvoir la RSE auprès de ses clients, sous-traitants et fournisseurs	<p>Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les pratiques d'achat et de passation de contrats</p> <p>Promouvoir la RSE auprès des fournisseurs, sous-traitants et clients par la sensibilisation, la formation ou l'accompagnement dans leurs démarches RSE Vérifier la mise en œuvre effective des clauses RSE demandées aux fournisseurs et sous-traitants</p>



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES
GLOSSAIRE
ENGAGEMENT SOCIÉTAL
INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Durabilité des liens fournisseurs	21. Créer des liens durables avec les fournisseurs	Assurer l'égalité de traitement entre les fournisseurs et sous-traitants S'assurer du respect des contrats (délai de paiement notamment) Etablir des relations gagnant. Maîtriser le niveau de dépendance des fournisseur et sous-traitants (poids de la BOAD dans le chiffre d'affaires global des fournisseurs et sous-traitants).
Financements innovants et inclusifs	22 Développer des financements innovants et inclusifs visant l'atteinte des ODD	Développer de nouveaux produits et services liés au conseil et à la création d'écosystèmes de financement qui élargissent le périmètre l'impact des projets (par exemple de la microfinance)
Tarification équitable et transparente	23. Assurer une tarification équitable et transparente des produits et services de la BOAD	S'interdire toute pratique de dumping Mettre en place un système de tarification qui consiste à ajuster ses tarifs et sa marge commerciale en fonction du coût de collecte des ressources financières (ressources concessionnelles, provenant de fonds verts...)
Amélioration de la qualité de vie et besoins essentiels	24. Favoriser les projets qui améliorent la qualité de vie et les besoins essentiels des populations de la sous-région	Veiller à adapter l'offre aux besoins réels et principaux des Etats et de leurs populations Identifier, mobiliser et établir des partenariats avec des acteurs économiques du territoire (entreprises, investisseurs, associations et ONG, universités et écoles, administrations, collectivités locales, entrepreneurs, Start up...)
Gestion des plaintes et réclamations	25. Avoir une gestion transparente et équitable des réclamations et plaintes des parties prenantes	Respecter les clauses contractuelles et les engagements qualité de l'offre de la Banque. Mettre en place des canaux de mesure de la satisfaction client et de recueil de leurs réclamations ainsi que des processus d'analyse et de traitement équitables (processus d'enquête, règles de prise de décisions, justifications, dédommagements) Transparence et communication d'informations sur ces sujets



ABREVIATIONS, ACRONYMES
ET SIGLES

GLOSSAIRE

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

INTRODUCTION

I. GOUVERNANCE

II. TERRITOIRE ET DROITS DE L'HOMME

III. ENVIRONNEMENT

IV. CLIENTS ET PARTENAIRES

V. CAPITAL HUMAIN

Le respect des collaborateurs est le 5ème pilier de notre politique mais n'est pas le moindre.

La politique sociale occupe, en effet et plus que jamais, une place centrale dans la démarche, alors que la BOAD entend franchir de nouvelles étapes dans son engagement RSE.

Une attention accrue sera donc accordée demain à la sécurité au travail, notamment pendant les missions sur le terrain ; au dialogue social ou encore à la formation.

La politique sociale constitue, en outre, un levier important pour la réussite de toute notre politique.

C'est, en effet lorsque, les collaborateurs sont convaincus de la responsabilité de leur employeur, notamment sur les thématiques qui les concernent au premier chef, qu'ils se sentent motivés pour propager les valeurs de la RSE dans leur propre comportement.

- Être une entreprise où il fait bon travailler et qui développe les compétences de ses collaborateurs

NOMS	DOMAINES D'ACTION	DÉFINITIONS
Dialogue social en interne	26. Créer les conditions du dialogue social avec les salariés et leurs représentants	Favoriser la communication interne circulation (diffusion et remontée) des informations S'assurer de la régularité du dialogue et des négociations collectives Veiller à l'implication et à la prise en compte des attentes des salariés et de leurs représentants (délégués/représentants du personnel)
Santé, sécurité et bien être	27. Assurer la bonne santé, la sécurité et le bien être des collaborateurs au siège, dans les missions résidentes et au cours des missions	Garantir des conditions de travail qui ne mettent pas en danger l'intégrité physique (maladies professionnelles, troubles musculo-squelettiques et psychique (stress, injonctions contradictoires des salariés et prestataires de services dans l'exercice de leurs fonctions)
Diversité et égalité	28. Promouvoir la diversité et l'égalité entre les sexes au sein de la BOAD et dans le cadre des projets financés	Favoriser un cadre social inclusif et ouvert à la diversité (religions, culture, âge, sexe, apparence physique, handicap, orientation sexuelle, diplômes, etc.) en interne et dans les projets financés
Développement des compétences	29. Développer les compétences de tous les collaborateurs	Mettre en place un plan de formation répondant aux besoins et aux évolutions des métiers des salariés ainsi qu'une gestion prévisionnelle des compétences
Management participatif	30. Mettre en place un management participatif	Mettre en place un management collaboratif qui vise à ce que les salariés participent pleinement à la vie de l'entreprise (implication dans les projets, participation aux groupes de travail et de réflexion en favorisant la coopération, en les associant notamment dans les prises de décisions)
Rémunérations équitables et transparentes	31. Assurer un système de rémunération équitable et transparent	Garantir l'objectivité et la transparence des informations concernant la rémunération (variable, augmentations, primes)

